

Fixe vers Mobile: Cegetel met fin à son forfait illimité

Cegetel, les deux pieds sur le frein. En toute discrétion, l'opérateur alternatif a décidé de stopper net son forfait Fixe-Mobile illimité lancé en grandes pompes en mars dernier (voir notre article). Selon le journal

Libération, qui révèle l'info, la formule n'était pas assez rentable pour la filiale de Vivendi. Pourtant, l'offre avait de quoi séduire le plus grand nombre. L'opérateur alternatif répondait aux attentes du marché avec un forfait permettant des appels fixe-mobile illimités dans la durée, vers tous les téléphones mobiles des opérateurs français pour 35 euros par mois. Les appels « fixe vers mobiles » allaient enfin devenir raisonnables! Cette offre visait les travailleurs indépendants et les petites entreprises de moins de 20 salariés. Mais Cegetel s'est heurté à deux problèmes. Non seulement, l'offre n'a pas séduit assez de clients: 10.000 abonnés en quelques mois mais en plus, certains de ces clients abusaient de l'illimité plombant ainsi la rentabilité du produit. « *Oui le produit a été retiré du marché. Son maintien n'était pas justifié à cause d'un nombre de clients trop faible, d'un coût de maintenance et de gestion très élevés* », explique l'opérateur au quotidien. Le retrait de Cegetel fait un heureux: France Télécom qui se retrouve seul sur ce créneau de l'illimité fixe-mobile. Mais l'opérateur historique a protégé ses arrières: son offre à 35 euros ne s'applique qu'à trois numéros mobiles. Quant à son offre « 100% illimité » 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, elle est proposée au prix de 79 euros par mois (voir notre article).